

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
(Embargo jusqu'au jeudi 25 mars 2021- 11h)
Le jeudi 25 mars 2021

PETIT-ROCHER S'INDIGNE

(Petit-Rocher, NB) – L'Administration Portuaire du Quai Régional de Petit-Rocher est plus que déçue du traitement accordé aux travaux au quai de la localité.

« Ils nous ont fait des promesses, puis ils nous ont fait un "mess" », a déclaré Denis Haché, président de l'Administration Portuaire.

« Au départ, ils nous ont fait miroiter un beau projet. Pour creuser le havre, il leur fallait créer une cellule de rétention des sédiments. Puis cette cellule serait recouverte en dedans de 3 à 5 ans pour agrandir le stationnement. Et on allait installer des quais flottants afin d'accommoder les besoins de plus d'espace pour les bateaux. Le projet a pris une mauvaise tournure », de dire M. Haché.

Selon l'Administration Portuaire, les travaux ont, dès le début, été négligeant. Notamment en permettant aux sédiments de s'échapper de la cellule dans la mer. Pire encore, cette cellule est devenue le réceptacle de tous les sédiments des autres ports de la région. Bref, une poubelle. En plus, il n'y a plus de projet pour caper la zone cellule pour en faire un stationnement. Enfin, l'ajout des quais flottants est important puisqu'il y a un manque de place pour les bateaux. « Le quai de Petit-Rocher abrite 20 homardiers et est un moteur important de l'économie locale » d'ajouter Denis Haché.

« Les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada se passent la balle. Ils nous disent vouloir régler la situation mais leurs solutions sont tellement déconnectées qu'on se doit de questionner leur compétence » d'ajouter Denis Haché.

Pour sa part, le maire de Petit-Rocher, Luc Desjardins, appuie sans réserve l'Administration Portuaire. « Depuis le début des travaux en 2017, c'est un cauchemar. On avait ici un des plus beaux quais pittoresques de la province et les fonctionnaires du Ministère de Pêches et Océans ont réussi à installer un dépotoir en plein centre du quai. »

Il semble que les politiques de Pêches et Océan Canada prévoient que lors de la création d'une « cellule de captation », elle devient utilisable pour tous les projets de creusage de la région. La cellule de Petit-Rocher est donc devenue une poubelle. « C'est totalement inacceptable » d'ajouter le maire Desjardins. « On nous traite comme des rejets. J'espère que nos élus fédéraux et notre député d'Acadie-Bathurst, Serge Cormier, vont agir pour régler le problème » d'ajouter le maire Desjardins.

Mentionnons qu'en plus d'être principalement un port de pêche commercial, la municipalité voit le quai de Petit-Rocher comme une destination touristique où des milliers de touristes profitent des excursions de pêche durant l'été. Et, pour ajouter, le projet « Les Arts Visuels de la Baie » va prendre forme à l'été 2021 avec des fresques créées par des artistes de la région pour améliorer l'aspect esthétique du quai et inviter le public à en profiter.

C'est désolant d'inviter les gens à profiter d'un projet unique d'art visuel et, en même temps que ces gens doivent se rassembler devant une poubelle vaseuse » de conclure le maire Desjardins.

-30-

Pour information :

Denis Haché, président de l'Administration Portuaire du Quai Régional de Petit-Rocher, (506) 544-0220
Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher, (506) 542-2686